Affaire Théo : prise en charge à vie pour cause de lésions sphinctériennes

29/08/2019 à 21h39

Affaire Théo : selon une expertise, le jeune homme souffre de séquelles à vie

[…]

une docteure en gastro-entérologie, qui a examiné Théo dans l'été, a rendu son rapport d'expertise à la juge en charge de l'instruction du dossier. Elle écrit ainsi : "M. Luhaka aura besoin d'un suivi médical à vie." Et estime à 20% son taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique.

Elle note ainsi que la victime ne souffrait "d'aucun antécédent de traumatisme anal" et considère que "les lésions sphinctériennes sont donc en relation certaine et directe avec [l'interpellation]". Elle évalue le taux d'incapacité à 20% en raison de l"'incontinence active" dont souffre le jeune homme.

[…]

Républicain lorrain